Envoyé en préfecture le 19/12/2025
Reçu en préfecture le 19/12/2025
Publié le
ID : 029-212902290-20251216-D47_2025-DE

Nombre de membres composant le Conseil Municipal : 15

Présents : 12
Procuration : 0
Suffrages exprimés : 12
Abstention : 0

Date de la convocation : 12.12.2025

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE QUÉMÉNÉVEN

Séance du 16 décembre 2025

L'an deux-mille-vingt-cinq, le seize décembre à dix-neuf heures trente, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Erwan CROUAN, Maire.

Présents : Erwan CROUAN, Myriam THEBAULT, Chantal PENNARUN, Sylvain LE GOFF, Guénaëlle BLEUZEN, Pierre-Jean LE DU, Bernard RECULEAU, Isabelle RICHARD, Aline BERNARD, Dominique LOUVEL, Ronan LE PALUD, Cécile BARAËR
Excusés : Jean-Luc PETILLON, Fabienne LAGADEC, Michel DESCOMBES CHARREL
Absent :
Monsieur Pierre-Jean LE DU a été nommé secrétaire.

D_47_2025

Demande de subventions au titre du Pacte Finistère 2026 Volet 1

Dans le cadre du volet 1 du Pacte Finistère, le Département participe au financement des besoins spécifiques des communes et les accompagne dans des projets ayant un rayonnement communal.
La commune porte plusieurs projets qui doivent être priorisés dans le cadre des demandes de subventions :

Priorité n°1 - Programme de voirie 2026

La commune de Quéméneven doit faire face chaque année à d'importants besoins de rénovation de voirie. Elle souhaite donc solliciter une subvention destinée au programme de voirie 2026.

Plan de financement :

Dépenses HT		Recettes HT	
Programme de voirie 2026	120 000.00 €	Pacte Finistère 2026 – Volet 1 (80%)	96 000.00 €
		Part communale (20%)	24 000.00 €
TOTAL HT	120 000.00 €	TOTAL HT	120 000.00 €

Priorité n°2 – Installation d'une clôture pare ballon au stade d'honneur

Le club de football a sollicité la commune au sujet du côté nord du terrain d'honneur. Au-delà de la rambarde la pente est en dévers important, ce qui pose un problème de sécurité. La commune projette donc d'installer une clôture qui servira également de pare ballon. La commune souhaite sollicite une subvention pour financer ce projet.

Envoyé en préfecture le 19/12/2025
Reçu en préfecture le 19/12/2025
Publié le
ID : 029-212902290-20251216-D47_2025-DE

Plan de financement :

Dépenses HT		Recettes HT	
Installation d'une clôture pare ballon au stade d'honneur	20 000.00 €	Pacte Finistère 2026 – Volet 1 (80%)	16 000.00 €
		Part communale (20%)	4 000.00 €
TOTAL HT	20 000.00 €	TOTAL HT	20 000.00 €

Priorité n°3 – Travaux de restauration au clocher de l'église Saint Ouen

Les visites de contrôles périodiques du clocher de l'église Saint Ouen ont mis en évidence un problème d'humidité, la dégradation du terrasson et la corrosion interne du moteur de volée de la cloche n°2.
Des travaux sont nécessaires dans le clocher pour dégager la végétation qui s'est installée, purger et reboucher les joints de pierre au sol, créer un glacis armé et une trappe étanche. Le bloc moteur de volée de la cloche n°2 doit être remplacé.

Plan de financement :

Dépenses HT		Recettes HT	
Restauration du terrasson du clocher de l'église Saint Ouen et remplacement du moteur de volée	15 000.00 €	Pacte Finistère 2026 – Volet 1 (80%)	12 000.00 €
		Part communale (20%)	3 000.00 €
TOTAL HT	15 000.00 €	TOTAL HT	15000.00 €

***

Après avoir délibéré, le Conseil municipal décide, à l'unanimité :

- de valider les projets présentés ci-dessus ;
- d'autoriser le Maire à solliciter les subventions au titre du volet 1 du Pacte Finistère 2030 pour l'année 2026.

***

Fait et délibéré, à Quéménéven,
Les jour, mois et an susdits,
Pour copie conforme,
Le Maire, Erwan CROUAN

